



Communiqué de presse

ACADEMIE INTERNATIONALE MOHAMMED VI DE L'AVIATION CIVILE Le cycle d'Ingénieurs de l'Aviation Civile prend son envol avec la sortie de la 2^{ème} promotion

Le jeudi 30 octobre 2008 se déroule la cérémonie de remise des attestations de diplômes de la deuxième promotion des élèves ingénieurs de l'Aviation Civile, de l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile. Ceci représente l'aboutissement de trois ans de formation basée sur un programme modulaire et orienté vers des objectifs opérationnels.

Rappelant que ce cycle d'ingénieur a été ouvert pour la première fois, en septembre 2004 sur titre aux élèves admis au concours national commun d'admission aux grandes écoles d'ingénieurs (filières Math Physique, Physique et Science de l'Ingénierie ou Technologie et Science de l'Ingénierie).

La première année est composée d'enseignements d'harmonisation scientifique et technique et de cours d'intégration dans le secteur aéronautique. Les deuxième et troisième années sont consacrées aux enseignements spécialisés relatifs aux deux filières :

- Electronique Des Systèmes de la Sécurité Aérienne : étude, gestion et développement des équipements aéronautiques de Communication, Navigation et Surveillance ;
- Informatique et Exploitation de l'Aviation Civile : automatisation du contrôle de la navigation aérienne, sûreté de l'Aviation, facilitation aéroportuaire, développement des équipements et outils informatiques de la navigation aérienne et de l'exploitation aéroportuaire.

Les élèves ingénieurs de l'Académie Mohammed VI bénéficient pendant leur cursus de trois stages en entreprise (ouvrier, technique et stage de fin d'étude). Le stage de fin d'étude constitue à la fois une familiarisation approfondie avec le milieu aéronautique et une initiation au domaine de la recherche – développement dans le secteur.

La formation AIAC bénéficie également de la stratégie des alliances mise en place par l'Office National des Aéroports (ONDA), conférant ainsi à l'Académie une reconnaissance internationale grâce à un partenariat englobant les plus grands organismes internationaux et les plus renommées des écoles de l'aviation.

Les Ingénieurs de l'Aviation Civile, lauréats de l'Académie, sont destinés à des postes techniques et d'encadrement dans les entreprises du secteur aéronautique et des organismes de champs connexes. Le secteur de l'aéronautique est érigé en axe prioritaire de l'économie nationale. Un intérêt que l'ONDA accompagne sur le plan de la formation mais aussi celui de la création d'entreprises, à travers l'Aéropôle de Nouasseur et sa zone dédiée à l'industrie aéronautique.

Il est à noter également que 14 parmi les 30 élèves ingénieurs de cette deuxième promotion sont de sexe féminin, ceci augure d'un avenir prometteur pour le développement de l'enseignement de l'aéronautique dans notre pays.